

Développer et manager la prévention des risques professionnels dans sa structure

— Secteur Aide et Soins à Domicile (ASD)



Objectif

Organiser et mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure.

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

— EN RÉSUMÉ

La formation du dirigeant ASD est la référence pour les dirigeants de structure souhaitant instaurer une démarche de prévention des risques professionnels globale, mobilisatrice et pérenne.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de structurer et formaliser une démarche de prévention, d'adopter une communication participative adaptée et de maîtriser les outils et méthodes managériales permettant de susciter l'adhésion et l'implication du personnel dans la culture de prévention.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure.
- Manager la santé et sécurité au travail de sa structure.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Illustrations par des cas concrets, interrogations, constructions en sous-groupes. Application des outils et transposition aux réalités concrètes des stagiaires.

40% pratique 60% théorique.

Le programme

1 Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure

- Identifier les enjeux de la prévention dans sa structure.
- État des lieux en santé et sécurité au travail.
- La démarche de prévention, ses étapes et ses conditions de réussite.
- Poser les bases d'une lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de sa structure.

2 Manager la santé et sécurité au travail de sa structure

- Motiver et mobiliser son personnel par une communication adaptée.
- Inclure la formation dans sa démarche de prévention.
- Définir des critères de choix de son animateur en prévention.
- Positionner son animateur sur un projet de prévention correspondant à une priorité d'action (travail en binôme sur la note de cadrage durant l'intersession de la formation de l'animateur).

FORMATION



Qualifiante

— **7 heures**

soit 1 jour de formation

+ 4 heures d'accompagnement

Référence —

JDASD

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Dirigeants de structures d'aide et de soins à domicile s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets en comptant sur l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention (AP ASD).

Cette formation est le point de départ du parcours de formation et d'accompagnement s'adressant au dirigeant et à l'AP ASD. Elle précède obligatoirement la formation de l'AP ASD.

ORGANISATION

De 6 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soin à domicile certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid.